



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :   /   /

Dossier complet le :   /   /

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Création d'une surface commerciale de produits frais à Dieppe (76)

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

SCI GFDI 129

Raison sociale

N° SIRET

8 2 1 0 7 6 6 1 9 0 0 0 2 1

Type de société (SA, SCI...)

SCI

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

GUINET

Prénom(s)

Olivier

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Création d'une aire de stationnement de 114 places, dont 4 PMR

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le site de l'opération est situé au sud de la commune de DIEPPE, sur les parcelles 72 et 73 - section BW - secteur Ulm. Il s'agit d'une zone d'activités mixte. L'unité foncière du projet est d'une superficie totale de 8 012 m<sup>2</sup>.

Le terrain est actuellement occupé par un bâtiment dans lequel se trouve un ancien entrepôt de chaudronnerie et de métallerie industrielle ainsi qu'une infrastructure de loisirs (laser game, espaces game, etc..). Ce bâtiment d'une surface au sol de 3 330 m<sup>2</sup> sera démolit.

Le projet prévoit la création d'un magasin de produits frais de 1 800 m<sup>2</sup> et l'aménagement d'un parking de 114 places de stationnement dont 4 adaptées aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite). Des places de stationnement seront aussi prévues pour les véhicules électriques et les deux roues.

#### 4.2 Objectifs du projet

Afin d'étendre l'offre commerciale aux habitants de la commune et de ses environs, le projet prévoit la construction d'un commerce de produits frais avec un parking attenant.

Ce projet confortera une offre de proximité, facteur de dynamisation pour le commerce du territoire.

Il donnera également une valeur ajoutée au site suite à la fermeture définitive de l'établissement précédemment installé.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet ne prévoit pas l'installation de clôtures complémentaires sur le site. Il est prévu de conserver au maximum les clôtures déjà existantes sur site. En cas de nécessité, des remplacements ponctuels pourront être opérés sur des panneaux abîmés ou de la clôture à mailles souples.

Des portails d'accès avec des commandes de type claviers à code seront installés au droit des entrées, et permettront à la fois le maintien permanent de la servitude d'accès et la sécurisation du site.

Il prévoit la démolition d'un bâtiment déjà existant de 3 330 m<sup>2</sup>.

Un aménagement paysager est prévu par le projet. Les arbres de qualité remarquables seront conservés dans la mesure du possible. A défaut, ils seront remplacés par des essences locales de développement équivalent. De nouveaux sujets seront plantés :

- 1 arbre à haute tige par tranche de 100 m<sup>2</sup> de surface plantée (1 465,90m<sup>2</sup> d'espaces verts prévus au projet // Soit un nombre d'arbre minimum de 15. Le projet prévoit ici la mise en place ou la conservation de 18 arbres pour les surfaces végétalisés)

- 1 arbre à haute tige pour 4 emplacements de stationnement (114 places de stationnement prévues au projet // Soit un nombre d'arbre mini de :  $114 / 4 = 29$  arbres. Le projet prévoit ici la mise en place de 30 arbres pour répondre à la demande).

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'effectif maximal de l'établissement, calculé en fonction de sa surface sera de 345 personnes, ce qui classe l'établissement de type M en catégorie 3 d'un point de vue sécurité.

L'accès au terrain se fera exclusivement depuis la Route du Vallon, via les accès déjà existants au site, et qui permet déjà l'accès à des véhicules de type VL et PL. L'un de ces accès constitue également une servitude de passages au profit des parcelles enclavées jouxtant le projet (n°82 et n°83).

Il a été décidé de conserver ces accès, afin de préserver les aménagements urbains (bateaux, trottoir pour bus, etc.) déjà existants.

Eclairage par projecteurs sur mats avec un niveau d'éclairage supérieur à 20 lux en toutes zones et 50 lux sur les cheminements piétons.

Une signalisation adaptée est mise en place à l'entrée du terrain de l'opération, à proximité des places de stationnement pour le public, ainsi qu'en chaque point du cheminement accessible où un choix d'itinéraire est possible.

Le revêtement des cheminements présente un contraste visuel et tactile par rapport à son environnement, permettant sa détection à la canne blanche ou au pied.

Le parking réalisé comporte 114 places de stationnement, dont 4 destinées aux personnes à mobilité réduite. Le projet prévoit aussi le pré-équipement de places de stationnement à destination des véhicules électriques. Pour le stationnement des 2 roues, 10 emplacements seront prévus.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Unité foncière totale	8 012 m <sup>2</sup>
Construction	1 800 m <sup>2</sup>
Voirie / Stationnements	4 746 m <sup>2</sup>
Espaces verts	1 466 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   " E Lat. :   °   ,   " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   " Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   " Lat. :   °   ,   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU DIEPPE dont la dernière procédure a été approuvée le 22/01/2014.  
Parcelles 72 et 73 du projet en zonage Ulm (zones d'activités mixtes)/

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une ZNIEFF, la plus proche se situe à 500 m à l'ouest. "230009234 - La Vallée de la Scie" - ZNIEFF Type II
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'APB le plus proche se trouve à plus de 8 km au nord-ouest du projet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone du projet est affectée par le bruit du réseau routier national.  Une petite zone, côté Route du Vallon, est identifiée sur la carte dynamique du bruit en Seine-Maritime : - Classement isopone sur 24h - 55 à 60 dB(A)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au regard de la cartographie des prédispositions zones humides de la DREAL Normandie, le site est totalement exempt de zones humides. De plus, le site du projet est totalement artificialisé (enrobé, bâtiment...) depuis de très nombreuses années et donc ne présente pas les caractéristiques nécessaires pour le développement d'une zone humide (végétation ou sol) sur ce site.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est couverte par 2 PPRN : - PPRi du bassin versant de l'Arques - PPRi du bassin versant de la Scie La commune n'est pas couverte par un PPRT.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le PPRi du bassin de l'Arques est en révision tandis que celui du bassin de la Scie a été approuvé le 28/05/2020
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Deux anciens sites industriels ou activités de services à moins de 500 m, dont 1 sur le site du projet (ancien entrepôt de chaudronnerie et de métallerie industrielle) - SSP3863195.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A la limite de la ZRE Albien
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche se situe à environ 3 km ) l'est du projet "La Vallée de l'Eaulne"

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA 2000 le plus proche se trouve à 3 km à l'ouest du projet " FR2300139 - Littoral Cauchois - Zone Spéciale de Conservation"  Le projet n'est pas susceptible de provoquer des incidences directes ou indirectes sur cet espace naturel.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche se situe à environ 3,5 km au sud-ouest du projet. "L'avenue et le parc du château d'Offranville"

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier cherchera à être le moins impactant. Dans ce sens il limitera le plus possible l'import/export de matériaux, notamment dans la phase de terrassement.  Les matériaux issus de la démolition des deux bâtiments seront envoyés vers des centres de tri spécialisés.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Au regard de l'infrastructure présente initialement, les ressources et équipements disponibles seront en adéquation avec le projet.</p> <p>L'effectif du personnel travaillant dans l'établissement a été estimé à 20 personnes, ainsi les ressources et équipements utilisés seront au moins équivalents à ceux utilisés auparavant.</p>
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Actuellement la quasi-totalité du site est occupée par des zones urbaines/rudérales de type parking, voirie, bâtiments...</p> <p>Dans le cadre du projet des espaces verts seront aménagés avec notamment la plantation d'arbres. En fonction de la surface plantée et du nombre de places de stationnement, plus qu'une cinquantaine d'arbres seront plantés et conservés.</p>
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'entraînera pas d'impact direct ou indirect sur un site NATURA 2000.</p> <p>Au regard du FSD, aucun habitat ni espèce n'est susceptible d'être impacté puisque le site du projet ne présente pas de sensibilité environnementale particulière.</p> <p>Le caractère du projet ne fait pas partie des menaces et pressions énumérées dans le FSD.</p>
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'unité foncière est située dans la zone UIm du PLU communal. Il s'agit d'une zone à vocation pour les zones d'activités mixtes.</p> <p>Actuellement la quasi-totalité du site est occupée par des zones urbaines/rudérales de type parking, voirie, bâtiments...</p> <p>Le projet n'engendrera pas la consommation d'espaces et permettra la requalification d'un ancien site d'activité.</p>
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Risque nucléaire : 1 installation nucléaire à moins de 20 km du projet (Centrale électrique de Penly)</p> <p>Risque canalisation de transport de matières dangereuses : gaz naturel à 300 m au sud du projet</p>
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Risque retrait gonflement des argiles : Faible</p> <p>Risque radon : Faible</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque radon : Faible

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet offrira de nouveaux services, par conséquent les individus seront amenés à s'y déplacer ce qui occasionnera un flux de véhicules. Cependant, le site dispose d'une offre de transport en commun avec plusieurs lignes de bus et un arrêt devant l'entrée du projet, route du Vallon. Lignes 1 et 2 du lundi au samedi Lignes 14 pour les jours fériés et le dimanche
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier, potentiellement de façon temporaire. En phase d'exploitation, le projet engendrera du bruit lié aux déplacements mais impact faible au regard du trafic existant.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone du projet est affectée par le bruit du réseau routier national. Une petite zone, côté Route du Vallon, est identifiée sur la carte dynamique du bruit en Seine-Maritime : Classement isopone sur 24h
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet est susceptible de provoquer quelques vibrations mais de façon temporaire. En phase d'exploitation, pas de vibrations prévues.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage par projecteurs sur mats avec un niveau d'éclairage supérieur à 20 lux en toutes zones et 50 lux sur les cheminements piétons. Aucun éclairage prévu la nuit.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet peut être concerné de manière anodine par les éclairages de la Route du Vallon.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées et les eaux pluviales seront gérées et raccordées aux réseaux existants. Pour les EP mises en place d'un bassin de rétention avec clapet et séparateur à hydrocarbure.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réseaux existants Route du Vallon.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'engendra pas la production de déchets inertes ou dangereux. Les containers seront entreposés dans un local prévu à cet effet se trouvant à l'intérieur de la zone réserves (local déchet), réfrigéré. Les emballages cartons seront évacués, pliés et jetés dans un compacteur prévu à cet effet, au niveau du quai de livraison. Les livraisons, évacuations et enlèvements des containers seront effectués à des horaires différentes de l'ouverture au public.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe en zone industrielle et permet la requalification d'un espace qui tend à se dégrader.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'unité foncière est située dans la zone UIm du PLU communal. Il s'agit d'une zone à vocation pour les zones d'activités mixtes. Actuellement la quasi-totalité du site est occupé par des zones urbaines/rudérales de type parking, voirie, bâtiments... Le projet n'engendrera pas la consommation d'espaces et permettra la requalification d'un ancien site d'activité.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Un diagnostic de pollution a été réalisé le 05/04/2023, concluant à la compatibilité du site avec l'usage envisagé (tertiaire : commerce).

Un diagnostic de gestion des eaux pluviales a été réalisé le 04/04/2023, concluant à l'impossibilité d'infiltrer les eaux. La gestion des eaux pluviales se fera via un bassin de rétention et un rejet sur le réseau pluvial public. Au regard de l'occupation du sol projetée et des coefficients d'apports associés à ces surfaces, le bassin de rétention à mettre en œuvre possédera un volume utile minimal de 221 m<sup>3</sup> sur une surface maximale de 245 m<sup>2</sup>. Le rejet sur le réseau pluvial public sera limité à 2 l/s/ha, soit 1,6 l/s pour le projet.

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

---

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'analyse réalisée, nous estimons que le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale. Le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences directes ou indirectes sur son environnement proche ou lointain (Natura 2000). Les impacts liés aux nuisances sonores ou au trafic routier sont absorbables par le réseau viaire déjà existant et la zone commerciale présente de l'autre côté de la Route du Vallon (ouest). Le projet n'engendrera pas la consommation d'espaces et permettra la requalification d'un ancien site d'activité, avec la plantation d'environ 50 arbres. Le projet respectera la réglementation en vigueur liée aux problématiques de gestion des eaux pluviales et sera en adéquation avec le PLU.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Plan cadastral et zonages naturels	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Notice détaillant le projet	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Diagnostic de pollution des sols	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Gestion des eaux pluviales	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le   /   /



Signature du (des) demandeur(s)